

Le Conseil d'Administration de l'Établissement public foncier de Normandie s'est réuni le 11 juillet 2025, sous la présidence de M. Sébastien LECORNU,

- Vu le décret n° 68-376 du 26 avril 1968 portant création de l'Établissement Public de la Basse-Seine, modifié par les décrets n° 77-8 du 3 janvier 1977, n° 2000-1073 du 31 octobre 2000 et n° 2004-1149 du 28 octobre 2004, n° 2009-1542 du 11 décembre 2009, n°2012-1247 du 07 novembre 2012, n° 2014-1732 du 29 décembre 2014 et n° 2015-979 du 31 juillet 2015, l'ordonnance n° 2011-1068 du 8 septembre 2011, le décret n° 2011-1900 du 20 décembre 2011 et n° 2018-777 du 7 septembre 2018 et le décret n° 2025-242 du 17 mars 2025,
- Vu le Programme d'Action Foncière en date du 18 mai 2017 et l'avenant technique au Programme d'Action Foncière en date du 20 juin 2023, signés entre la Ville du HAVRE et l'EPF de Normandie, fixant notamment les conditions d'acquisition et de revente à la collectivité des parcelles incluses dans le périmètre de l'opération 902064 – 76 – LE HAVRE « MAGASINS GENERAUX »,
- Vu la délibération du Conseil d'Administration du 7 mars 2025, approuvant les nouvelles modalités proposées pour les périmètres de veille foncière et leur articulation avec la mise en œuvre des conventions d'interventions à l'échelle des îlots opérationnels.
- Vu la délibération du Conseil d'Administration du 7 mars 2025 autorisant le Directeur Général à signer une convention d'interventions de veille foncière sur l'opération 902064 – 76 – LE HAVRE Magasins généraux avec une enveloppe foncière de 15 000 000 € HT.
- Sur les rapports et après avis favorable de la Commission des Affaires Foncières et de la Commission des Affaires Financières,

**APRES EN AVOIR DELIBERE
DECIDE**

Considérant qu'une intervention travaux est sollicitée à l'échelle de l'îlot opérationnel AG INVEST, compris dans le périmètre de veille foncière de l'opération 902064 – 76 – LE HAVRE Magasins généraux,

D'accepter la sortie dudit îlot AG INVEST, acquis par l'EPF pour le compte de la Ville du HAVRE, de la convention d'interventions de veille foncière, étant précisé que cette sortie interviendra lors de la signature de la convention d'interventions sur **l'opération OPE2025108 – 76 – LE HAVRE AG INVEST** par voie de substitution contractuelle.

D'autoriser le Directeur Général à signer, avec la Ville du HAVRE, une convention d'interventions sur le périmètre pris en charge de l'opération **OPE2025108 – 76 – LE HAVRE AG INVEST** (plan ci-annexé) et dans le cadre d'une enveloppe projet de 2 193 000 € HT.

Le Président du Conseil d'Administration
de l'E.P.F. Normandie,

Sébastien LECORNU

16 JUL. 2025



Délibération approuvée
à Rouen, le
Le Préfet,

Le Directeur Général
de l'E.P.F. Normandie,

Gilles GAL

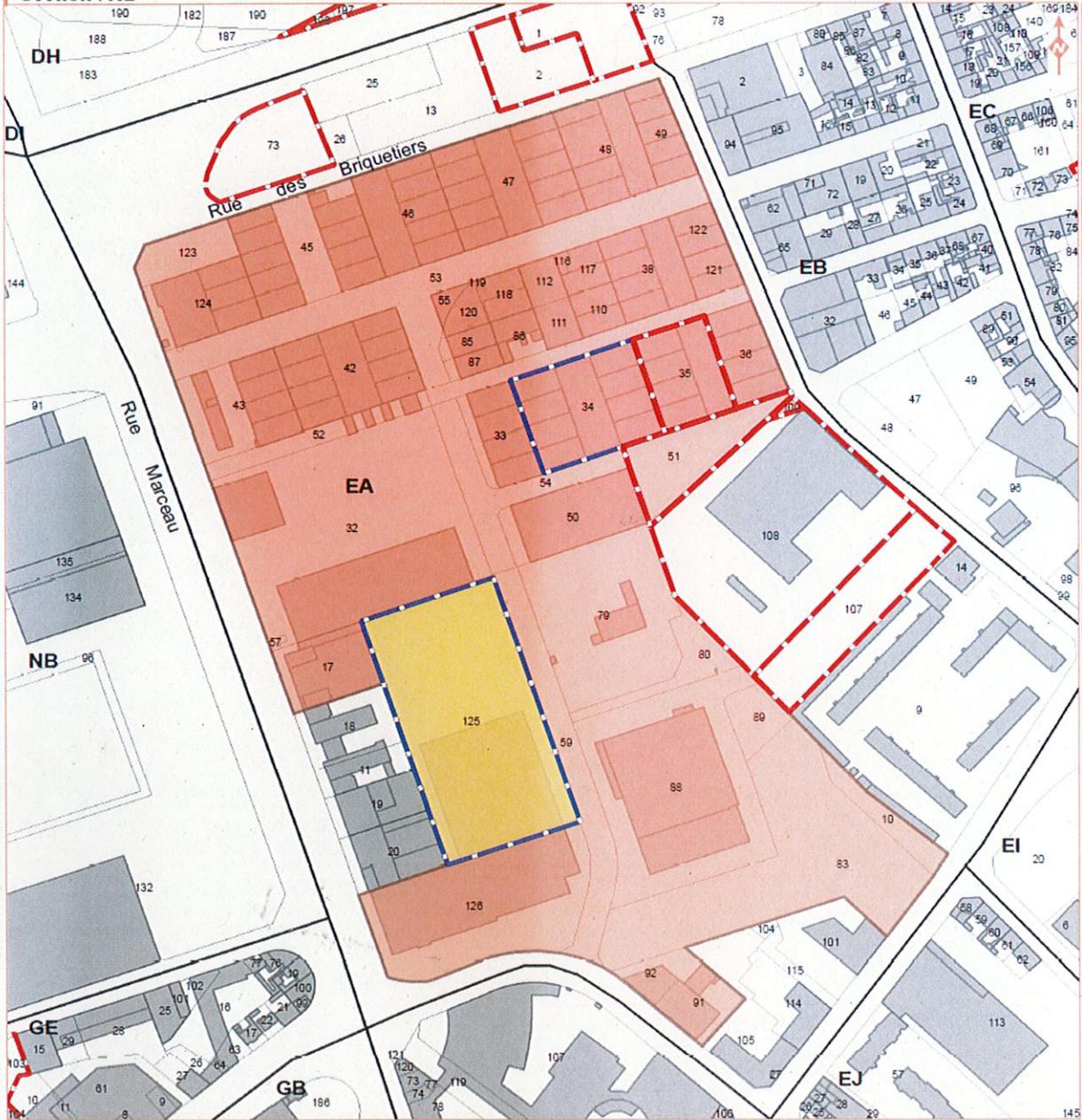
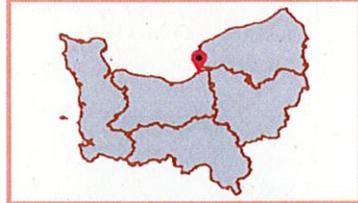
Le Secrétaire Général
pour les Affaires Régionales

Philippe LERAÏTRE

Action foncière **LE HAVRE : MAGASINS GENERAUX**

CU Le Havre Seine Métropole
Le Havre

Code Opération : 902064
Surface : 13,351 ha environ
Emprise bâtie : 6,28 ha environ
Section : AE



Sources : Origine cadastre 2025 - Droits de l'Etat réservés

Cartographie : C.B. (EPF Normandie) le 23/06/2025

- Parcelles cédées EPF
- Parcelles en stock EPF
- Ilot opérationnel
- Emprise concernée par l'opération
- Sections cadastrales
- Parcelles
- Bâti

Plan annexé à la convention signée le :

